

Université Lyon 2 - Calendrier institutionnel jusqu'à l'élection du/de la Président.e de l'Université

- **11 décembre 2020, 14H** : Réunion des 28 membres nouvellement élus du CA et des 3 personnalités extérieures dites « statutaires » (CNRS, Métropole de Lyon et Région Rhône-Alpes) en vue de la fixation des modalités de l'appel public à candidature.
- **14 décembre 2020** : Publication de l'arrêté fixant, en complément des dispositions statutaires, les modalités d'organisation de l'élection du/ de la Président.e de l'Université
- **7 janvier 2021, 14H** : Réunion des 28 membres nouvellement élus du CA et des 3 personnalités extérieures dites « statutaires » en vue de la désignation des 5 autres personnalités extérieures.
- **31 décembre 2020, minuit** : Fin de mandat de la Président.e de l'Université et des Vice-Président.es de l'actuelle mandature (arrêté ministériel du 10 octobre 2020).
- **Du 1^{er} au 14 janvier 2021** : période d'administration provisoire.
- **14 janvier 2021, 14H** : Première réunion du Conseil d'administration dans sa formation complète, convoqué pour l'élection du/de la Président.e de l'Université.